



FEDERATION DE LA HAUTE-GARONNE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

Siège social : Pisciculture de Soueich – 31160 SOUEICH
Siège Administratif : 5 chemin de Bramofam – 31120 Roques/Garonne
Téléphone : 05 61 42 58 64
Site internet : www.fede-peche31.com
E-mail : federation@fede-peche31.com

Règlement intérieur Grand jeu : "Tous à la pêche en 2021"

ARTICLE 1 – Organisateur et durée du jeu-concours

La Fédération Nationale de la Pêche en France - FNP (108-110 rue Saint-Maur, 75011 PARIS) représentée par son Président Claude ROUSTAN, en partenariat avec les structures ci-dessous,

Le Club Halieutique Interdépartemental - CHI représenté par son Président, Jean-Louis MOLINIÉ, (23 Rue Maréchal de Turenne, 66100 PERPIGNAN).

La Fédération de la Haute-Garonne (5 chemin de Bramofam – 31120 ROQUES/GARONNE) représentée par son Président, Norbert DELPHIN,

Organisent un Grand jeu concours "Tous à la pêche en 2021" par tirage au sort afin de gagner 120 chèques d'une valeur de 50 €, selon les modalités définies par le présent règlement,

ARTICLE 2 – Conditions de participation

Pourront profiter de cette offre, toutes les personnes ayant acheté une carte de pêche : Majeures, mineures, ou femmes (pour les personnes mineures, le jeu se fait sous la responsabilité du représentant légal pouvant justifier de l'autorité parentale), entre le 15 décembre 2020 et le 28 février 2021 au sein d'une AAPPMA de la Haute-Garonne.

Lors de l'achat de la carte, chaque adhérent est inscrit automatiquement et obtient une chance d'être tiré au sort.

ARTICLE 3 – Lots du jeu concours

Seront distribués aux 120 gagnants, un chèque d'une valeur de 50 € à utiliser dans les magasins de pêche de la Haute-Garonne, cités ci-dessous.

ARTICLE 4 – réserves et responsabilités

Aucun remboursement ne sera effectué par la Fédération si non utilisation.

Les chèques serviront exclusivement pour l'achat de matériels de pêche, dans les magasins participant à l'opération, soient :

- ARMURERIE OUSSET – 4 rue de l'Eglise – 31210 POINTIS-de-RIVIERE
- BOUTIQUE PECHE CHASSE - 12 rue Louis Doméjean – 31390 CARBONNE
- DECATHLON – Zac Masquère – 31320 ESCALQUENS
- DECATHLON – 4 avenue des Palanques – 31120 PORTET/GARONNE
- DECATHLON – Zac des Landes – route du Cagire- 31800 ESTANCARBON
- DECATHLON – ZI Le Perget – Chemin Loudet – 31770 COLOMIERS
- ETS SOLIGNAC – 350 Route de Montauban – 31660 BESSIERES
- FORUM PECHE – 36 impasse des Etats-Unis – 31200 TOULOUSE
- LA CAGE A PIE – Chemin de la Grouade – 31800 SAINT-GAUDENS
- LE PECHEUR DE REVEL – 18 avenue St-Ferréol – 31250 REVEL
- LIBERTY PECHE – Route La Lauragais – 31670 LABEGE
- LIBERTY PECHE – 4 rue Théron de Montaugé – 31200 TOULOUSE
- MAISON DUCOS – Route de Salies – 31160 MANE
- PACIFIC PECHE – 39 Route de Paris – RN20 – 31140 AUCAMVILLE
- PACIFIC PECHE – 8 allée Pablo Picasso – 31120 PORTET/GARONNE
- PECHE CHASSE – 36 rue Carnot – 31290 VILLEFRANCHE-LAURAGAIS
- PECHE SUR MESURE – 113 route de Toulouse – 31270 CUGNAUX,
- STGO PECHE – ZI de Paban – RN117 – 31800 ESTANCARBON
- TERRES ET EAUX, RN117 Route de Tarbes – 31800 VILLENEUVE-DE-RIVIERE

ARTICLE 5 – date et modalité du tirage au sort

Tirage au sort le lundi 1^{er} mars 2021 au siège administratif de la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne : 5 chemin de Bramofam – 31120 Roques/Garonne

ARTICLE 6 – Modalités de retrait du chèque

Les gagnants seront avertis par courrier ou par téléphone ou mail.

Les chèques seront remis au gagnant au siège administratif de la Fédération, sur présentation d'une pièce d'identité à partir du 2 mars 2021.

ARTICLE 7 - Acceptation du présent règlement

L'adhérent doit prendre connaissance et accepter sans aucune réserve le présent règlement et le principe du tirage au sort pour pouvoir en bénéficier.

Tout adhérent s'interdit de mettre en œuvre tout procédé de participation qui ne serait pas strictement conforme au respect des principes du tirage au sort et de ce présent règlement.

Toute violation du présent règlement entraînera l'exclusion du tirage au sort.

ARTICLE 8 - Droit à l'image

Les informations nominatives recueillies dans le cadre du présent tirage au sort seront traitées conformément à la loi du 6 janvier 1978, dite « Informatique et Liberté ». Les participants sont informés que les données nominatives les concernant enregistrées dans le cadre de ce tirage au sort sont nécessaires à la prise en compte de leur participation. Tous les participants au tirage au sort disposent en application de l'article 27 de cette loi d'un droit d'accès et de rectification aux données les concernant. Toute demande d'accès, de rectification ou d'opposition doit être adressée à la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne dans la période du 2 au 30 Mars 2021. Les adhérents, dans le cas où ils feraient partie des gagnants, autorisent les organisateurs du tirage au sort à utiliser librement leurs noms et prénoms dans le cadre de la mise en ligne de la liste des gagnants du présent tirage au sort.

ARTICLE 9 - Litiges et fraudes

La FDAAPPMA 31 se réserve le droit de trancher tout litige. Aucune demande de remboursement ou de retour de matériel ne sera accepté.

ARTICLE 10 - Responsabilité de l'organisateur

La Fédération de Pêche de la Haute-Garonne rappelle les caractéristiques et les limites du réseau Internet et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participant(e)s (problème de réseau, informatique, téléphonique...). En outre, sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problème d'acheminement de courrier postal ou électronique. Plus particulièrement, la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne ne saurait être tenue responsable de tout dommage matériel ou immatériel causé aux participant(e)s, à leurs équipements informatiques et aux données qui y sont stockées, et aux conséquences pouvant en découler sur leur activité personnelle, professionnelle ou commerciale.

ARTICLE 11 - Consultation du règlement

Règlement du jeu concours disponible :

- Magasins de pêche partenaires à l'opération,
- Siège administratif de la Fédération de Pêche de la Haute-Garonne et/ou sur le site internet : www.fede-peche31.com